



Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
Salle 9W081, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Le 11 janvier 2016

addenda n° 2

Objet : **Invitation à soumissionner n° FP802-150259**
INSTALLATION DU NOUVEAU SYSTÈME DE DISTRIBUTION DE CARBURANT
AVIATION JET A1 AU HANGAR D'HÉLICOPTÈRES DE LA BASE DE LA GARDE
CÔTIÈRE CANADIENNE À SHEARWATER, EN NOUVELLE-ÉCOSSE.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la demande de propositions mentionnée en rubrique, le présent addenda n° 2 est émis afin de répondre aux questions des soumissionnaires reçues jusqu'à présent. Les questions et réponses sont incluses à l'annexe A.

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Cordialement,

Beverly Shawana
Agente principale des contrats
Opérations de gestion des finances et du matériel

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada



Annexe A

Q1. Les électrovannes et les robinets à tournant sphérique doivent-ils être en acier inoxydable?

R1. Oui, toutes les vannes doivent être en acier inoxydable.

Q2. Ces vannes doivent-elles être à bride?

R2. Les électrovannes peuvent être à bride, à emboîtement soudé ou filetées. Si elles sont à emboîtement soudé ou filetées, des joints à brides doivent aussi être inclus (immédiatement en amont et en aval) afin de faciliter les futurs travaux d'entretien et de remplacement. Éviter d'utiliser des raccords filetés sur le pipeline, si ce n'est pour l'orifice de refoulement submersible.

L'électrovanne doit être munie d'un dispositif interne de décharge.